



Montreuil, le 11 février 2026

## Mobilisation du 10 mars

Le 10 mars, le syndicat employeur NEXEM se réunit à Tours. Pour dénoncer la politique sociale méprisante et destructrice des employeurs, l'Union Fédérale de la Santé Privée appelle les salarié·e·s du secteur à une mobilisation.

Depuis les années 2000, les professionnel·le·s de la Santé Privée ont subi une baisse drastique de leur pouvoir d'achat. Cette perte massive est le résultat de décennies de gel des salaires, d'absence de revalorisations réelles et de politiques d'austérité menées au détriment des salarié·e·s et des usager·ère·s.

Face à cette situation, les salarié·e·s doivent être entendu·e·s. La CGT refuse que l'avenir des salarié·e·s du secteur de la santé et de l'action sociale à but non lucratif soit décidé sans celles et ceux qui y travaillent.

Dans ce contexte, le projet de convention collective unique porté par les employeurs constitue une attaque supplémentaire contre nos droits collectifs. Derrière le discours d'harmonisation se cache une volonté claire : tirer les garanties collectives vers le bas, aggraver la précarité et dégrader encore les conditions de travail.

Le secteur est déjà en grande souffrance : manque chronique de moyens humains et financiers, sous-effectifs permanents, surcharge de travail, épuisement professionnel. Cette volonté politique des employeurs met en danger la santé des salarié·e·s et la qualité de l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Pendant que les employeurs de la BASS se réunissent, l'UFSP appelle donc les salarié·e·s à se mobiliser.

**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale**

Responsable Communication - Jérémi Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX